Fédération Fribourgeoise des Sports Equestres
Freiburgischer Verband für Pferdesports

DIRECTIVES D'ORGANISATION
Coupe Henri Chammartin

Ce qui a inspiré la Coupe de Dressage Henri Chammartin …

La section de dressage de la Fédération Fribourgeoise des Sports Equestres (FFSE) a créé la Coupe de Dressage Henri Chammartin (ci-après la Coupe DHC) en 2014 pour faire revivre la tradition du dressage qui s'affaiblissait dans le canton de Fribourg.

Elle a choisi de lui associer le nom de Henri Chammartin, en hommage à ce grand cavalier fribourgeois (1918-2011), qui a porté haut les couleurs de son canton et de la Suisse. En effet, cet homme de cheval remporta la médaille d'or aux Jeux Olympiques de Tokyo en 1964, avec son légendaire cheval Woermann. En quatre participations aux JO avec l'équipe suisse de dressage, il a obtenu deux fois l'argent et deux fois le bronze.

Au vu de la notoriété qu'a acquise cette Coupe depuis sa création, le comité de la Coupe DHC souhaite que les organisateurs de concours de dressage romands puissent s'associer à ce succès, s'ils le souhaitent, en proposant des épreuves reconnues pour la Coupe DHC.

En quelques chiffres *(édition 2023)*

Nombre de places de concours : 8
Nombre d'épreuves : 59
Nombre de paires avec au min. un classement : 202

Comité de la Coupe DHC :

Natalie Willemin : natalie.willemin@gmail.com
Valérie Overney : cocoval@bluewin.ch
Emilie Berchier : emilie.berchier@hotmail.com

1. Fonctionnement de la Coupe DHC

La Coupe DHC se déroule sur plusieurs manches en parallèle aux résultats officiels des épreuves de dressage, dans des concours romands. Un seul classement est établi pour toutes les catégories confondues, pour la saison et les 5 meilleur(e)s cavaliers(-ères) sont récompensé(e)s et se voient remettre les prix, selon le règlement. Cette Coupe se court sur des épreuves de catégories Brevet, R, N, sur des programmes FB, L et M. Tout(e) cavalier(-ère) en possession du brevet, de la licence R ou N validée pour l'année, selon règlements de la FSSE peut participer pour autant qu'il/elle soit légalement domicilié(e)s dans un canton romand et tessinois

ou dans un district romand du canton de Berne et membres de l'une des associations cantonales affiliées à la FER. Le domicile de la licence fait foi. Les épreuves peuvent avoir lieu sur des carrés 20/40 mètres ou 20/60 mètres en extérieur ou en manège.
Le règlement de la Coupe DHC et les places qualificatives sont publiés sur les sites de la FFSE et de la FER (http://www.ffse.ch/ et http://ferfer.ch/) et sur la page facebook « Dressage Fribourg ».

2. Conditions pour accueillir une manche de la Coupe DHC

L'organisateur de la manifestation qui souhaite accueillir une manche de la Coupe DHC doit :

- être affilié à la Fédération Equestre Romande (FER) ;
- faire la demande de participation **jusqu'au 30 janvier** par mail à emilie.berchier@hotmail.com, en :
  - présentant sa manifestation en quelques lignes (infrastructure, programme, nom du délégué technique, comité d'organisation, nombre de cavaliers attendus, etc.) ;
  - soumettant les propositions dans les délais et avant publication afin de valider les épreuves correspondant aux critères de la Coupe DHC (FB, L et M, épreuves à choix à privilégier plutôt que les épreuves libres, sans point, restrictions à discuter) ;
- respecter la directive d'organisation.

3. Tournus des places qualificatives

Le nombre de places qualificatives étant limité :

- Les concours de dressage organisés par une société affiliée à la FFSE sont en principe automatiquement inclus comme places qualificatives de la Coupe DHC.
- Dans les autres cantons romands, les organisateurs peuvent demander à être intégrés dans la Coupe DHC (voir point 1). L'idée directrice est d'avoir un tournus des étapes, d'année en année, pour apporter ainsi un soutien varié et équitable aux différents organisateurs romands de concours de dressage qui souhaitent intégrer la Coupe DHC.

4. Choix des places

Le Comité de la Coupe DHC décide, en fonction des points 2 et 3, de l'octroi d'une manche aux organisateurs et leur confirme par écrit la décision, fin février au plus tard, pour la saison en cours.

5. Prestations

5.1 Prestations accordées

Aux organisateurs fribourgeois

- La FFSE soutient les concours de la Coupe DHC organisés par des sociétés fribourgeoises selon ses directives FFSE pour recevoir des subsides (www.ffse.ch)

A tous les organisateurs des cantons romands

- Divers sponsors ou partenaires soutiennent la Coupe DHC. Selon les concours, des prix en espèce ou en nature peuvent donc être attribués aux épreuves comptant pour la Coupe DHC à la place ou en plus des prix prévus par les organisateurs. Ce soutien est discuté en partenariat avec le comité du concours pour valoriser les sponsors et éviter tout conflit d'intérêts entre sponsors ;
- La FFSE soutient la Coupe DHC en louant le matériel pour un carré de dressage ainsi que les lettres (20x40m ou 20x60m) et 3 cabanes de juge, démontables, à monter et démonter par les soins de l'organisateur, qui s'engage à ne pas les détériorer. Cette prestation est gratuite pour les organisateurs fribourgeois (contact : Valérie Overney cocoval@bluewin.ch);
- Les prix et, selon besoin, le carré et/ou les cabanes sont à venir chercher chez Valérie Overney (cocoval@bluewin.ch) à Cugy/FR.

5.2 Prestations de l'organisateur

L'organisateur s'engage à :

- publier les nom et logo de la « Coupe de Dressage Henri Chammartin », sur les propositions ainsi que les sponsors/donateurs et partenaires de la Coupe DHC sur tous les documents officiels liés au concours (y compris flyer/libretto, site internet, et réseaux sociaux (contact : natalie.willemin@gmail.com);
- annoncer par le speaker, avant chaque épreuve comptant pour la Coupe et lors de la remises des prix, le soutien de celle-ci et de ses sponsors ;
- placer les bâches publicitaires des sponsors de la Coupe DHC à un emplacement bien visible du public ; toutes les bâches sont à venir chercher quelques jours avant la manifestation (contact : Valérie Overney cocoval@bluewin.ch);
- envoyer, dans les 5 jours suivants la manifestation, les résultats de ses épreuves comptant pour la Coupe DHC à l'adresse email suivante : emilie.berchier@hotmail.com

6. Classement final

Le classement final de la Coupe DHC, unique pour toutes les catégories, est établi à l'issue de la dernière manche de la saison. Tous les résultats seront publiés sur les sites de la FFSE et de la FER (http://www.ffse.ch/ et http://ferfer.ch/) ainsi que sur la page Facebook « Dressage Fribourg ».

7. Remise des prix

La remise des prix s'effectue en fin de saison, en principe lors d'une soirée dédiée, à laquelle sont invités les 5 cavaliers(-ères) recevant un prix pour la Coupe DHC, les partenaires et sponsors, un à deux délégué(s) de chaque organisateur de concours de la Coupe DHC et tout autre invité décidé par le comité de la Coupe Chammartin. La FFSE finance les plaques d'écurie et les flots du classement final de la Coupe DHC.

8. Mise en application

Ces directives d'organisation entrent en vigueur le 01.01.2024. Des adaptations peuvent être effectuées si nécessaire d'année en année. Toute contestation concernant ces directives d'organisation sera tranchée par une commission ad hoc, nommée par le comité de la Coupe DHC.